



Conditions Générales d'Utilisation de canB

Version du 28/10/21

Préambule	3
1. Objet des CGU	3
2. Définitions	3
3. Accès aux services	5
3.1. Inscription – conditions	5
3.2. Modalités d'accès à l'Espace Personnel	5
3.3. Données d'identification à l'Espace Personnel	5
4. Conditions tarifaires	6
5. Description des services	6
5.1. Cagnotter des dons	6
5.2. Effectuer des Dons libres	7
5.3. Consulter ses comptes bancaires	7
6. Offre de bienvenue	7
7. Parrainage	7
8. Fiscalité	8
9. Maintenance, suspension et disponibilité des services	8
10. Modalités de communication	8
11. Sécurité	9
12. Données personnelles – Politique de confidentialité / RGPD et CNIL	10
12.1. Responsable des traitements des données personnelles	10
12.2. Délégué à la protection des données personnelles	10
12.3. Finalités des traitements	10
12.4. Confidentialité des données personnelles	10
12.5. Données traitées	11
12.6. Destinataires des données	11
12.7. Sécurité des données	11
12.8. Cycle de vie des données	12
12.9. Durée de conservation des données	12
12.10. Droits de l'utilisateur	12
13. Responsabilité de canB	13
14. Responsabilité de l'Utilisateur	14

14.1. Utilisation des Services canB	14
14.2. Confidentialité des Données d'Identification	15
15. Propriété intellectuelle	15
16. Le rôle de Budget Insight	16
17. Le rôle de Mangopay	17
18. Paiements des Dons	17
18.1. Cagnotte de dons	17
18.2. Don libre	17
19. Les Associations Partenaires	17
20. Les Commerçants partenaires	18
21. Durée, modification et résiliation des CGU	18
21.1. Durée	18
21.2. Modification des CGU	18
21.3. Résiliation à l'initiative de l'Utilisateur	18
21.4. Résiliation à l'initiative de canB	19
21.5. Conséquences de la résiliation	19
22. Lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme	19
23. Contact	19
24. Cession	19
25. Droit applicable et juridiction	20

Préambule

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) sont conclues avec Tech For Change SAS, société à mission au sens de la loi Pacte du 22/05/19, dédiée au développement de **canB**. Tech For Change est une société par actions simplifiée au capital de 1.257.353€, dont le siège social est situé 41 rue de la Chaussée d'Antin 75009 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 849 355 565.

L'Utilisateur déclare avoir pris connaissance des présentes CGU et les avoir acceptées en cliquant sur le bouton pour valider son inscription dans l'application mobile. Ces CGU peuvent faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable est celle en vigueur sur le site à la date d'utilisation des services.

Les présentes CGU sont accessibles à tout moment depuis la page <https://www.canb.eu/cgu.html> et dans l'Application canB.

1. Objet des CGU

Les présentes CGU ont pour objet de définir les modalités et conditions de fourniture des services de canB (autres que les services bancaires de canB), accessibles par l'intermédiaire de l'Application mobile canB ainsi que de définir les droits et obligations des parties dans ce cadre. Si l'Utilisateur ouvre un compte bancaire canB, les modalités et conditions applicables aux services bancaires de canB sont détaillées dans le document additionnel « Conditions Particulières de canB ».

2. Définitions

Application canB : désigne l'application mobile éditée par Tech For Change SAS sous la marque canB pour proposer des services à l'Utilisateur.

Association partenaire : association ou fondation œuvrant pour le bien commun, identifiée comme ayant un impact positif sur la Société, sur l'Homme ou sur l'Environnement, ayant signé un partenariat avec canB pour être présentée au sein de son application mobile afin d'élargir sa base de donateurs et de collecter des dons via l'Application canB.

canB : désigne la société Tech For Change SAS à qui appartiennent la marque canB, le Site, l'Application canB ainsi que les Services canB.

Commerçant partenaire : commerçant online ou offline avec lequel canB a un accord direct ou indirect, chez lequel les achats réalisés par un Utilisateur peuvent donner lieu à un Giveback versé sur la Cagnotte de dons de l'Utilisateur.

Cagnotte de dons : cagnotte présentée au sein de l'application canB, propre à chaque Utilisateur, sur laquelle sont affichés les détails des dons collectés auprès des Commerçants partenaires et distribués aux Associations partenaires.

Compte d'Utilisateur : ensemble des ressources informatiques attribuées à un Utilisateur, lui permettant notamment d'ouvrir une session d'accès à son Espace Personnel.

Compte de paiement externe : désigne tout compte de paiement tenu par un Gestionnaire de comptes autre que canB, et correspondant à la définition de l'article L. 314-1 II du Code monétaire et financier.



Don libre : don effectué par l'Utilisateur avec son propre argent via un paiement direct par carte bancaire à une Association partenaire au sein de son Espace personnel.

Données : désigne l'ensemble des données de l'Utilisateur. Cela comprend notamment les données liées au Compte d'Utilisateur, les données accessibles depuis les interfaces mises à disposition par le Gestionnaire de comptes, ou encore les données définies ci-dessous (Données d'Accès, Données d'Identification, Données Personnelles).

Données d'accès : désignent les identifiants et mots de passe correspondants, éventuellement associés à un protocole d'authentification forte, émis par un Gestionnaire de comptes et permettant au Membre de se connecter à ses Comptes de paiement et/ou aux Comptes de paiement appartenant à des tiers (personnes morales, tiers protégés, personnes ayant donné mandat) lui ayant donné une autorisation d'accès. Ces données peuvent selon les cas être considérées par le Gestionnaire de comptes comme des données sensibles de paiement.

Données d'identification : désignent les données permettant au membre d'accéder à son Espace Personnel, composées d'une adresse e-mail et d'un mot de passe.

Données Personnelles : désignent toutes les informations à caractère personnel concernant un Utilisateur, personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.

Espace Personnel : environnement individualisé, accessible par l'Application canB et dédié à l'utilisation des Services canB.

Filleul : Utilisateur parrainé par un autre Utilisateur pour s'inscrire sur l'Application canB.

Gestionnaires de comptes : désigne les Prestataires de services de paiement agréés dans un Etat membre de l'Union européenne, émetteur de Données d'Accès, permettant la consultation en ligne de comptes de paiement.

Giveback : désigne le cashback (ou rétrocession) généré par un achat de l'Utilisateur chez un Commerçant partenaire et qui est reversé sur sa Cagnotte de dons, afin que l'Utilisateur puisse le distribuer aux Associations partenaires de son choix.

Parrain : Utilisateur ayant parrainé un filleul afin qu'il s'inscrive sur l'Application canB.

Services d'agrégation : désigne le service consistant en la consolidation au sein de l'Espace Personnel d'informations liées aux Comptes de paiement.

Service d'Information : Désigne le service d'information sur les comptes, mentionné au 8 de l'article L. 314-1 du Code Monétaire et financier, consistant à fournir des informations consolidées sur des Comptes tenus par un ou plusieurs Gestionnaire(s) de Comptes.

Services canB : désigne l'ensemble des services proposés par canB.

Site : désigne www.canb.eu

Tech For Change : société par actions simplifiée au capital de 1.257.353€, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 849 355 565, ayant la qualité de société à mission, dont le siège social est situé 41 rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.



Utilisateur : personne physique ayant souscrit les présentes CGU lui permettant d'accéder aux Services canB.

3. Accès aux services

3.1. Inscription – conditions

Préalablement à toute utilisation des Services canB, l'Utilisateur doit s'inscrire en téléchargeant l'Application canB et en suivant la procédure pour créer son Compte d'utilisateur.

Le Client complète un formulaire d'inscription et doit obligatoirement fournir les informations suivantes : Nom, Prénom, adresse e-mail et mot de passe permettant de l'authentifier.

Au cours de l'inscription l'Utilisateur est invité à prendre connaissance des CGU. L'acceptation par l'utilisateur de l'ensemble des CGU se fait selon un processus permettant d'assurer l'intégrité de son consentement : l'Utilisateur a la possibilité de lire les CGU dans leur ensemble, puis l'Utilisateur confirme son acceptation des CGU en validant son inscription.

L'Utilisateur pourra compléter ou modifier les informations de son profil ultérieurement s'il le souhaite, notamment son adresse postale.

Pour pouvoir recevoir des remboursements dans sa Cagnotte de dons, l'Utilisateur doit ouvrir un compte bancaire canB et commander sa carte canB. Il peut aussi, après ouverture d'un compte canB, connecter des Comptes de paiement externes associés à des cartes de paiement d'autres établissements bancaires ; et ainsi recevoir des Givebacks des commerçants partenaires en utilisant des cartes de paiement d'autres établissements bancaires.

Pour s'inscrire et utiliser les services canB, l'Utilisateur doit être une personne physique majeure et il doit être domicilié en France.

3.2. Modalités d'accès à l'Espace Personnel

L'Utilisateur a accès à son Espace Personnel sur son téléphone mobile au sein de l'Application canB. L'accès à l'Espace Personnel n'est possible qu'après identification de l'Utilisateur au moyen de ses identifiant et mot de passe.

Cet accès nécessite que le Client ait un accès internet et un matériel informatique compatible, dont il conserve la charge de l'ensemble des coûts.

L'Espace Personnel est normalement accessible 24h/24, 7 jours sur 7 et la souscription à cet espace est gratuite (hors coûts éventuels de communication à la charge de l'Utilisateur).

Il appartient à l'Utilisateur de veiller aux possibilités d'évolution et de mise à jour des moyens informatiques et de transmission pour que ces moyens demeurent adaptés aux évolutions de l'Espace Personnel et des Services canB.

3.3. Données d'identification à l'Espace Personnel

L'Utilisateur est responsable de la préservation et de la confidentialité de ses Données d'identification lui permettant de se connecter à l'Espace Personnel. Toute connexion à l'Espace Personnel d'un



Utilisateur au moyen de ses identifiants d'accès est réputée avoir été faite par le Client lui-même ou avec son autorisation.

L'Utilisateur doit notifier à canB, sans délai, toute compromission de la confidentialité de ses identifiants d'accès ou toute utilisation frauduleuse par un tiers dont il aurait connaissance.

L'Utilisateur peut neutraliser à tout moment les fonctions liées à l'utilisation de ses identifiants d'accès en les modifiant dans son Espace Personnel dans l'Application.

4. Conditions tarifaires

L'Application est mise à la disposition de l'Utilisateur gratuitement.

Certains services sont payants, comme la carte premium Double Impact. Les conditions tarifaires en vigueur sont consultables à tout moment sur la page <https://www.canb.eu/tarifs.html>

5. Description des services

L'Application canB permet à l'Utilisateur :

- d'ouvrir un compte bancaire canB et de recevoir sa carte canB,
- d'agréger ensuite, facultativement, des comptes bancaires externes, notamment pour consulter ses autres comptes courants,
- de recevoir des remboursements dans sa Cagnotte de dons en effectuant des achats partout (carte canB) et en particulier chez des commerçants partenaires (carte canB et cartes externes agrégées),
- de faire don de sa Cagnotte de dons à des Associations partenaires,
- d'effectuer des Dons libres directement par carte bancaire à des Associations partenaires, de disposer de reçus fiscaux automatiquement enregistrés dans son Espace Personnel.

5.1. Cagnotter des dons

Lorsque l'Utilisateur effectue un achat avec sa carte bancaire canB, il reçoit un remboursement minimum de 0,05% du montant de la transaction, versé en fin de mois dans sa cagnotte de dons.

Si l'Utilisateur effectue cet achat chez un Commerçant partenaire, online ou offline, il reçoit aussi un remboursement additionnel de ce Commerçant – un « Giveback » – dans sa Cagnotte de dons. Ce mécanisme consiste en un reversement par le commerçant d'une partie de la transaction et n'implique aucun surcoût pour l'Utilisateur.

Le Giveback d'un commerçant partenaire peut être obtenu en utilisant la carte bancaire canB (remboursement instantané) ou une carte bancaire externe, connectée à canB via l'agrégation d'un Compte de paiement externe (remboursement dans un délai de 24h à 72h). L'Utilisateur s'engage à ne pas connecter à l'application canB un compte bancaire qui serait déjà connecté à canB sur un autre Compte d'Utilisateur.

L'Utilisateur a ensuite la possibilité de distribuer à tout moment sa Cagnotte de dons aux Associations de son choix, sélectionnées parmi l'ensemble des Associations partenaires. Il choisit librement la répartition de sa cagnotte entre les Associations sélectionnées.

Les modalités de versement du Giveback par chaque commerçant sont détaillées dans la fiche du commerçant consultable dans l'Application canB.

La distribution de sa Cagnotte de dons permet à l'Utilisateur de bénéficier des incitations fiscales en vigueur. Les reçus fiscaux sont automatiquement émis et consultables et téléchargeables dans l'Application canB. Pour certaines Associations, le montant cumulé des dons doit dépasser 5€ (cinq euros) sur une même année civile pour déclencher l'émission d'un reçu fiscal.

Le délai de mise à disposition des reçus fiscaux dans l'Application canB après la distribution de la Cagnotte de dons dépend de chaque Association, et peut varier de quelques minutes (traitement automatisé) à plusieurs mois (traitement manuel, par l'Association, de l'émission des reçus fiscaux).

5.2. Effectuer des Dons libres

L'Utilisateur a aussi la possibilité d'effectuer des dons directement par carte bancaire, à des Associations partenaires au sein de son Espace personnel.

Ces dons libres entraînent l'émission d'un reçu fiscal. L'Utilisateur peut bénéficier des incitations fiscales en vigueur. Les reçus fiscaux sont automatiquement consultables et téléchargeables dans l'Application canB. Pour certaines Associations, le montant cumulé des dons doit dépasser 5€ (cinq euros) sur une même année civile pour déclencher l'émission d'un reçu fiscal.

Le délai de mise à disposition des reçus fiscaux dans l'Application canB après le versement d'un Don libre dépend de chaque Association, et peut varier de quelques minutes (traitement automatisé) à plusieurs mois (traitement manuel, par l'Association, de l'émission des reçus fiscaux).

5.3. Consulter ses comptes bancaires

Enfin, l'Application canB permet aussi à l'Utilisateur de consulter la liste des opérations de son ou ses compte(s) bancaire(s) qui ont été connectés sur l'Espace personnel.

6. Offre de bienvenue

Lors de son inscription, la Cagnotte de dons de l'Utilisateur est créditée d'une offre de bienvenue. Et il reçoit un versement complémentaire s'il ouvre un compte bancaire canB. Le montant de l'offre de bienvenue en vigueur le jour de l'inscription est accessible sur la page www.canb.eu.

Une fois la Cagnotte de dons créditée de l'offre de bienvenue, l'Utilisateur peut immédiatement choisir de distribuer cette somme à des Associations partenaires. L'offre de bienvenue ne peut être distribuée qu'à des Associations partenaires.

Cette offre de bienvenue n'est accordée qu'aux nouveaux Utilisateurs n'ayant pas eu de Compte d'utilisateur canB au cours des 12 derniers mois.

7. Parrainage

Tout Utilisateur a la possibilité d'en parrainer d'autres.

Le rapprochement entre deux Comptes d'utilisateurs se fait automatiquement lorsque le code de parrainage est correctement renseigné lors de l'inscription du Filleul (le lien ne peut pas se faire a posteriori).



Il convient au Parrain de s'assurer que le code transmis à son Filleul est correct et au Filleul de s'assurer durant le processus d'inscription que l'identifiant du Parrain apparaît bien dans le formulaire.

Le parrainage est validé lorsque le filleul a connecté un premier compte bancaire lié à une carte bancaire de paiement. A validation du parrainage, le Parrain et le Filleul verront chacun leur Cagnotte de dons créditée du bonus de parrainage en vigueur le jour où celui-ci est validé. Le bonus parrainage pour le Filleul se cumulera au bonus de bienvenue.

Le montant du bonus parrainage en vigueur est accessible à tout moment par un Utilisateur déjà inscrit dans sa rubrique « Parrainage » de l'Application canB.

Conditions particulières :

- il est interdit de s'auto-parrainer,
- il est interdit de créer plusieurs Comptes d'Utilisateur pour une même personne en utilisant des adresses e-mail différentes,
- il est également interdit d'avoir recours à du référencement payant en utilisant la marque canB pour promouvoir son lien de parrainage, ou tout autre procédé tendant aux mêmes fins.

Si un parrainage violant l'une ou plusieurs de ces conditions est constaté, canB se réserve le droit de fermer le Compte d'utilisateur du Parrain.

8. Fiscalité

La Cagnotte de dons permet à l'Utilisateur de bénéficier des incitations fiscales en vigueur (réduction d'impôt pour les dons aux associations), après qu'il a distribué le montant à des Associations.

Le versement de Dons libres permet également à l'Utilisateur de bénéficier des incitations fiscales en vigueur.

Les reçus fiscaux sont consultables et téléchargeables dans l'Application canB. Pour certaines Associations, le montant cumulé des dons doit dépasser 5€ (cinq euros) sur une même année civile pour déclencher l'émission d'un reçu fiscal.

Le délai de mise à disposition des reçus fiscaux dans l'Application canB après la distribution de la Cagnotte de dons ou le versement d'un Don libre dépend de chaque Association, et peut varier, selon que le traitement est automatisé ou manuel par l'Association. Pour certaines associations, le reçu fiscal est émis une seule fois par an pour tous les dons effectués pendant l'année précédente.

9. Maintenance, suspension et disponibilité des services

L'Utilisateur est informé qu'en cas de panne, de maintenance, ou de mise à jour des systèmes, l'accès à son Espace personnel pourra être suspendu temporairement. canB s'efforce de prévenir l'Utilisateur et fait ses meilleurs efforts en vue de rétablir l'accès aux Services canB dès que possible.

10. Modalités de communication

canB peut envoyer à l'Utilisateur sur son téléphone mobile des notifications push administratives ou promotionnelles, par exemple pour l'informer d'un Giveback versé dans sa Cagnotte de dons. L'Utilisateur peut refuser les notifications push à tout moment en modifiant les paramètres dans son téléphone mobile.

L'Utilisateur accepte de recevoir des courriels liés à son utilisation des Services canB.



canB peut aussi envoyer à l'Utilisateur des courriels et des sms, administratifs ou promotionnels, pour lui communiquer des informations relatives à son Compte d'utilisateur, ainsi que des mises à jour concernant le Site, son application mobile et ses services ou d'autres offres promotionnelles. L'Utilisateur peut décider à tout moment de ne plus recevoir les courriels promotionnels en cliquant sur le lien de désabonnement situé au bas de toute correspondance électronique.

11. Sécurité

La sécurité des Données des Utilisateurs est une priorité de canB, qui utilise des algorithmes de chiffrement selon des standards les plus élevés et éprouvés en matière de sécurité informatique. Les Services canB sont régulièrement audités par des sociétés indépendantes expertes en matière de sécurité informatique. canB s'oblige à faire tout son possible en vue d'assurer la sécurité de l'Espace Personnel et des Données des Utilisateurs.

L'ensemble des Données est conservé sous la responsabilité de canB qui en garantit l'intégrité. Dans le cas où l'Utilisateur exporterait et stockerait de telles Données sur tout support auquel canB est étranger, il a conscience que les Données circulant sur tout système d'information ne sont pas nécessairement protégées, notamment contre les détournements éventuels.

L'Utilisateur déclare en conséquence connaître la nature et les caractéristiques techniques des systèmes d'information et en accepte les contraintes techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer les Données relatives aux Services canB et les risques qu'ils comprennent.

L'Utilisateur s'engage en outre à ne commettre aucun acte qui pourrait mettre en cause la sécurité des systèmes d'information de canB.

Il est par ailleurs indiqué que l'Espace Personnel constitue un système de traitement automatisé de Données et que tout accès frauduleux à ce dernier ou toute altération dudit système est interdit et fera l'objet de poursuites pénales.

De façon générale, il est vivement recommandé à l'Utilisateur (i) de s'assurer que tout mot de passe choisi comprend à la fois des chiffres, des lettres en majuscules et en minuscules ainsi que des signes de ponctuation, de façon à être suffisamment complexe, et de le renouveler tous les trois mois, (ii) de mettre à jour les logiciels dont il dispose et qui permettent, directement ou indirectement, d'utiliser les Services canB en toute sécurité.

Il est fortement déconseillé à l'Utilisateur d'utiliser les Services canB sur un téléphone mobile ou un ordinateur dont il n'est pas propriétaire ou dont l'usage est partagé avec une tierce personne.

Lorsqu'il en prend connaissance, l'Utilisateur s'oblige à informer sans délai canB de toute défaillance de son Espace Personnel ou de tout doute quant à un éventuel accès frauduleux à son Espace Personnel.

L'Utilisateur devra immédiatement informer canB en cas de perte, de vol, de détournement et plus généralement de toute compromission de la confidentialité des Données.

Phishing

Le vol d'identité et les pratiques appelées "Phishing" sont au cœur des préoccupations de canB. La protection des informations de l'Utilisateur visant à le prémunir du vol d'identité est l'une de ses priorités.



canB assure en ce sens le membre que jamais canB ne lui demandera des Données d'accès ou d'identification, que ce soit par téléphone, courrier électronique, SMS ou par tout autre moyen autre que par le biais de la plateforme de l'Application canB. En cas de doute ou en cas de Phishing avéré, l'Utilisateur est invité à en avertir immédiatement canB.

12. Données personnelles – Politique de confidentialité / RGPD et CNIL

La présente Politique de confidentialité vise à présenter de manière transparente l'utilisation qui est faite des données personnelles d'un Utilisateur collectées via l'Application.

canB agit en conformité avec les dispositions du Règlement Européen de Protection de Données personnelles 2016 /679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (le « RGPD »).

La présente politique de confidentialité a pour but d'informer sur la manière dont canB collecte, traite, protège, conserve, partage et supprime les données personnelles des Utilisateurs.

12.1. Responsable des traitements des données personnelles

Les informations communiquées par l'Utilisateur sont à destination de Tech For Change SAS, société à mission dédiée au développement de son Application canB. A ce titre, Tech For Change SAS détermine les finalités des traitements de données personnelles. Elle est ainsi responsable de traitement au sens de l'article 4 -7) du RGPD.

12.2. Délégué à la protection des données personnelles

Le délégué à la protection des données personnelles (DPO) est Maître Christophe Lévy-Dières, avocat au barreau de Paris de la société Algance Avocats, dont l'adresse est 5 rue de Logelbach, 75017 Paris, adresse email : dpo@canb.eu.

12.3. Finalités des traitements

Les données personnelles définies en 12.5 sont collectées par canB et traitées de façon automatisée pour fournir les Services canB, tout en conservant leur confidentialité. Elles sont nécessaires pour :

- Identifier l'Utilisateur,
- calculer les Givebacks que l'Utilisateur peut recevoir après ses achats auprès de commerçants partenaires,
- procéder aux dons souhaités par l'Utilisateur auprès des Associations,
- établir les reçus fiscaux.

12.4. Confidentialité des données personnelles

canB accorde la plus grande importance à la confidentialité des Données Personnelles. A ce titre, canB prend toutes les précautions utiles afin d'en préserver leur confidentialité et déclare être en relation avec des sous-traitants de confiance, réputés pour le sérieux de leurs prestations et le haut degré de protection qu'ils accordent à la confidentialité des Données Personnelles.

Par défaut, l'adresse e-mail de l'Utilisateur n'est pas communiquée aux Associations partenaires. L'Utilisateur peut choisir de partager cette information avec les Associations en modifiant les paramètres au sein de son Espace Personnel.

12.5. Données traitées

Pour fournir les Services canB, les données suivantes sont traitées :

- Adresse e-mail de l'Utilisateur,
- L'adresse IP,
- les données bancaires de l'Utilisateur, collectées avec le consentement de celui-ci, et qui comprennent : la date de la transaction bancaire, le montant de la transaction bancaire, le libellé de la transaction bancaire, le type de la transaction bancaire, la catégorie de la transaction bancaire, l'identifiant du compte bancaire, le type de compte bancaire, la devise du compte bancaire.

Pour des raisons réglementaires et afin d'établir les reçus fiscaux, les Nom, Prénom et Adresse Postale de l'Utilisateur (si cette dernière est renseignée) sont communiqués aux Associations qui reçoivent des dons via les Cagnottes de Dons et les Dons libres.

12.6. Destinataires des données

Les données sont transmises à canB et cryptées, et peuvent également être traitées de façon sécurisée par les sous-traitants, au sens de l'article 4 – 8) du RGPD, suivants :

- le service d'information de comptes bancaires de la société Budget Insight, SAS (Société par Actions Simplifiée) au capital social de 27.100 €, immatriculée au RCS de Evry sous le numéro 749 867 206, dont le siège social est 7 rue de la Croix Martre 91120 Palaiseau – France. Budget Insight est agréée en qualité d'établissement de paiement par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, sous le numéro CIB 16948, consultable sur la liste officielle www.regafi.fr.
- les services de calculs de cashback de la société Payback Network, SAS immatriculée au RCS de Antibes sous le numéro 843 623 174, dont le siège social est 1233 Chemin de Saint-Julien 06410 Biot,
- après anonymisation, les montants et dates des transactions réalisées chez un commerçant partenaire peuvent lui être envoyés pour vérification des budgets de Giveback.

Les sous-traitants précités disposent d'un accès limité aux données de l'Utilisateur dans le cadre de l'exécution des prestations, et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la réglementation applicable en matière protection des données à caractère personnel et de mettre en œuvre des mesures organisationnelles et techniques afin de garantir la sécurisation des données des Utilisateurs.

12.7. Sécurité des données

canB, afin de garantir la meilleure protection des données personnelles des Utilisateurs, met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité des données afin de protéger ces données personnelles contre les altérations, destructions et les accès non autorisés.

Les Données Personnelles collectées sont toutes stockées sur nos serveurs au sein de l'Union Européenne, et conformément à la réglementation en vigueur (RGPD). Afin d'améliorer la sécurité des données, la traçabilité des dons, et la confiance entre donateurs et Associations partenaires, canB a développé sa propre charity blockchain – ou technologie de registres distribués – privée et permissionnée. Celle-ci est cryptée, et permet de garantir l'intégrité des versements effectués aux Associations.

12.8. Cycle de vie des données

Les données d'identification et données personnelles de l'Utilisateur sont enregistrées lors de son inscription et à chaque fois qu'il effectue une mise à jour de ses données au sein de l'Application.

Si l'Utilisateur agrège un compte ou plusieurs compte(s) externe(s), la collecte des données bancaires des comptes externes est réalisée par l'intermédiaire de l'agrégateur Budget Insight, agréé ACPR. Le recueil du consentement de l'Utilisateur au partage de ses données bancaires et de leur analyse est réalisé via l'acceptation des présentes CGU.

L'ensemble des données collectées sont transférées vers les serveurs et bases de données de canB. Les données sont structurées et réorganisées par canB afin de pouvoir être exploitées dans un format convenu. canB effectue les opérations suivantes :

- Identification des noms des commerçants chez lesquels une offre de Giveback est active,
- Identification du montant et de la date des transactions éligibles, et calcul du Giveback associé.

Les données peuvent être consultées et mises à jour sur demande de l'Utilisateur.

Les données ne sont pas conservées au-delà de la durée nécessaire aux finalités visées.

12.9. Durée de conservation des données

Les données à caractère personnel conservées ne le sont que le temps strictement nécessaire aux fins pour lesquelles ces données ont été recueillies et dans les mesures permises par les lois applicables. La durée de conservation des données personnelles de l'Utilisateur varie en fonction de la finalité du traitement.

En application des obligations liées à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, elles peuvent être conservées au maximum pendant cinq (5) ans à compter de la fin des relations contractuelles entre canB et l'Utilisateur (en vertu de l'article L.516-12 du Code Monétaire et Financier). Une fois le délai de conservation écoulé, canB supprime définitivement les Données Personnelles de l'Utilisateur.

Les données peuvent être détruites à tout moment sur demande de l'Utilisateur, à l'exception des données dont la conservation est obligatoire légalement.

12.10. Droits de l'utilisateur

L'Utilisateur dispose des droits suivants :

- Le **droit d'accès** : il s'agit du droit d'obtenir une copie des informations à caractère personnel que canB détient à son sujet.
- Le **droit à la portabilité des données** : il s'agit du droit d'obtenir les données le concernant et que canB détient, sous une forme électronique structurée et interopérable, et d'obtenir leur transfert à un autre responsable du traitement.
- Le **droit de rectification** : il s'agit du droit de faire rectifier les informations à caractère personnel incomplètes ou inexacts traitées à son sujet.
- Le **droit de demander l'effacement de ses données** : l'Utilisateur a le droit de demander la suppression des informations à caractère personnel traitées à son sujet, ce que canB fera sous réserve de ses obligations légales de conservation.
- Le **droit de limitation** : il s'agit du droit pour l'Utilisateur d'obtenir la limitation du traitement de ses informations à caractère personnel lorsqu'il conteste l'exactitude de ses données, lorsqu'il pense que leur traitement est illicite, ou lorsqu'il pense que canB n'a plus besoin de traiter ses données à moins que ce dernier ne soit pas en mesure de les supprimer en raison d'une obligation légale ou autre.

- Le **droit d'opposition** : il s'agit du droit de s'opposer au traitement de ses données par canB. canB respectera sa demande sauf si le traitement est justifié par un motif légitime en application de la réglementation en vigueur.
- Le **droit de retrait du consentement** : il s'agit du droit de retirer son consentement lorsque celui-ci a été donné.

L'ensemble de ces droits peut être exercé par l'Utilisateur en faisant une demande spécifique et en justifiant de son identité (copie CNI ou Passeport), uniquement par courrier postal adressé à l'adresse du siège social de canB. L'Utilisateur sera informé des mesures prises à la suite de sa demande dans les meilleurs délais. canB ne donnera toutefois pas suite aux demandes manifestement infondées ou excessives. Pour des raisons de sécurité et en cas de doutes sur la valeur et l'authenticité des justificatifs produits par l'Utilisateur, canB se réserve le droit de lui solliciter toute autre pièce justificative.

Dans le cas où l'Utilisateur viendrait à solliciter l'opposition au traitement de ses Données Personnelles, l'Utilisateur pourra être invité à fermer son Compte d'utilisateur (dans le cas de l'impossibilité pour canB de lui fournir les Services canB concernés sans le traitement en cause).

L'Utilisateur est informé de son droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente chargée de la protection des données, à savoir la CNIL.

13. Responsabilité de canB

canB est responsable de la fourniture des Services canB.

canB ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages causés à l'Utilisateur résultant d'une cause extérieure non liée à la fourniture des Services canB et indépendante de canB. La responsabilité de canB n'est pas engagée lorsque l'impossibilité de fournir correctement les Services canB est due à un cas de force majeure (telle que définie par l'article 1218 du Code civil). canB n'offre par ailleurs aucune garantie quant à ce que les Gestionnaires auprès desquels l'Utilisateur détient des Données d'Accès fassent partie de son offre.

canB ne pourra être tenue responsable en cas de dommage subi par l'Utilisateur pour des raisons indépendantes et non imputables à canB et ses obligations au titre des présentes CGU. Il peut s'agir notamment des cas suivants :

- Une faute de l'Utilisateur ;
- Un non-respect par l'Utilisateur des CGU ;
- L'accès par un tiers à ses Données d'Identification, sur autorisation de l'Utilisateur ;
- L'usage frauduleux ou abusif des Services canB par l'Utilisateur ;
- Une compromission par l'Utilisateur de la confidentialité de ses Données d'Identification ;
- L'interruption ou la défaillance des Services canB suite à des dysfonctionnements du réseau Internet, du réseau des télécommunications ou du réseau informatique ;
- L'impossibilité de fournir les Services canB en cas d'indisponibilité de la connexion auprès du Gestionnaire pour des raisons indépendantes de canB ;
- Toute inexactitude des informations consultables sur son Espace Personnel lorsqu'une telle inexactitude est due au fait du Gestionnaire, canB n'ayant aucunement la maîtrise des Données relatives aux Comptes de paiement accessibles chez le Gestionnaire ;
- Toute inexactitude ou non-conformité des informations, produits, et autres contenus, incluant notamment les propres Données renseignées par l'Utilisateur, concernant ses Comptes de paiement, son budget et son patrimoine, qui n'incomberait pas à canB ; et/ou



- Tout usage que l'Utilisateur ferait des informations ou des outils d'aide à la décision mis à sa disposition par le biais des Services canB, l'Utilisateur restant seul responsable de ses décisions.

S'agissant des Données de l'Utilisateur relatives aux Comptes de paiement externes agrégés dans l'application, les atteintes à la confidentialité desdites Données qui résulteraient du fait de l'Utilisateur lui-même ainsi que les éventuelles conséquences dommageables ne sauraient engager la responsabilité de canB, pour quelque cause que ce soit et pour quelque dommage que ce soit, conformément à la législation en vigueur.

Si canB a des motifs légitimes de penser que la sécurité de l'Application est compromise ou qu'une mauvaise utilisation du Service proposé serait due à une utilisation non autorisée des données d'identification de l'Utilisateur, canB pourra désactiver temporairement son Compte d'utilisateur pour préserver l'intégrité de l'Application, ainsi que celles des données de son Compte d'utilisateur. L'Utilisateur s'engage à collaborer et notamment à modifier ses données d'identification directement sur l'Application en modifiant son identifiant, son adresse email et/ou son mot de passe.

La responsabilité de canB ne pourra être engagée dans l'hypothèse où l'inexécution ou la mauvaise exécution des obligations de canB serait imputable soit au comportement de l'Utilisateur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat (notamment les sources des informations publiées par des tiers) et notamment des Commerçants partenaires, soit à un cas de force majeure. Par exemple, canB ne saurait être tenue responsable d'un défaut de paiement par un Commerçant partenaire du Giveback que le commerçant avait promis de verser.

En outre, la responsabilité de canB ne saurait être engagée pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, dommages ou frais.

14. Responsabilité de l'Utilisateur

14.1. Utilisation des Services canB

L'Utilisateur s'engage à utiliser les Services dans le respect des prescriptions des CGU ainsi que de la législation en vigueur.

En cas de non-respect d'une ou plusieurs dispositions et/ou stipulations des CGU ou d'utilisation abusive, la responsabilité de l'Utilisateur pourra être engagée et celui-ci pourra être tenu d'indemniser canB de toute conséquence qui pourrait en résulter.

L'Utilisateur est informé et accepte expressément que l'utilisation des Services canB, des informations et des outils mis à sa disposition s'effectue sous sa propre responsabilité.

L'Utilisateur s'engage à ne commettre aucun acte qui pourrait mettre en cause la sécurité informatique de canB, des Services canB ou celle des autres utilisateurs. L'Utilisateur s'engage également à ne pas effectuer d'achats chez des commerçants partenaires dans le seul but de percevoir un Giveback tout en retournant les produits achetés.

L'Utilisateur s'engage à ne pas interférer ou interrompre le fonctionnement normal des Services canB.

Concernant les comptes externes agrégés, l'Utilisateur ne peut pas engager la responsabilité de canB à raison d'un quelconque différé dans les informations de compte qui sont remises à celui-ci, ou dans le cas où ces informations ne seraient pas à jour, la responsabilité de la pertinence de ces informations et celle de leur mise à disposition relevant exclusivement de l'Utilisateur et/ou des Gestionnaires

désignés par l'Utilisateur, ce dernier déterminant les paramètres de connexion pour procéder à leur téléchargement.

14.2. Confidentialité des Données d'Identification

Lorsque l'Utilisateur a connaissance de la perte, du vol, du détournement ou de toute utilisation non autorisée de son Espace Personnel ou de ses Données d'Identification, il en informe sans tarder canB aux fins du blocage de son Espace Personnel.

L'Utilisateur est également invité, le cas échéant, à cliquer sur le lien « mot de passe oublié ? » présent dans la rubrique d'identification de l'Application. Un courrier électronique contenant un lien sécurisé sera envoyé à l'Utilisateur en vue de changer son mot de passe, et l'ancien mot de passe sera alors automatiquement désactivé.

L'Utilisateur étant responsable de la préservation et de la confidentialité de son mot de passe, il assume toute responsabilité quant aux conséquences d'une divulgation dudit mot de passe à quiconque.

15. Propriété intellectuelle

L'ensemble des Services canB et chacun des éléments qui les composent (incluant notamment les marques associées, l'Application canB, le Site internet www.canb.eu, la technologie afférente, etc.) sont la propriété intellectuelle exclusive de canB, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

A ce titre, les logiciels, progiciels interfaces, base de données, savoir-faire, données, textes, articles, lettres d'informations, communiqués, présentations, brochures, illustrations, photographies, programmes informatiques, animations, et toutes autres informations remises par canB à l'Utilisateur sont la propriété intellectuelle exclusive de canB, à l'exception du contenu fourni par les Associations partenaires et les Commerçants partenaires.

Les CGU ne confèrent à l'Utilisateur aucun droit de propriété sur les Services canB et toutes leurs composantes qui sont et restent la propriété exclusive de canB.

La mise à disposition des Services canB telle que prévue dans les présentes CGU ne saurait en aucun cas être analysée comme un transfert de propriété au bénéfice de l'Utilisateur. En conséquence, l'Utilisateur s'interdit et garantit canB à l'égard de tout agissement ou tout acte susceptible de porter atteinte directement ou indirectement aux droits de propriété intellectuelle de canB.

Il est notamment interdit à l'Utilisateur de procéder à :

- Toute forme d'utilisation des Services canB et de la documentation afférente, de quelque façon que ce soit, aux fins de conception, de réalisation, de diffusion ou de commercialisation de services similaires, équivalents de substitution et d'une documentation d'utilisation similaire, équivalente ou de substitution ;
- L'adaptation, la modification, la transformation, l'arrangement des Services canB et de la documentation afférente, pour quelque raison que ce soit, y compris pour corriger des erreurs ;
- Toute transcription directe ou indirecte, toute traduction dans d'autres langues des Services canB et de la documentation afférente ;
- Toute utilisation pour un traitement non autorisé par canB ;
- Toute modification ou contournement des moyens de sécurité tels que, notamment, des identifiants et des mots de passe.

canB concède à l'Utilisateur un droit personnel d'utilisation non exclusif de l'Application, du Site et du Contenu, non cessible, non transférable et gratuit, uniquement pour ses besoins propres dans le cadre de l'utilisation des Services canB, à l'exclusion de toute autre finalité. Il est strictement interdit à l'Utilisateur d'accéder et/ou d'utiliser les codes source de l'Application, du site et/ou de leurs composants logiciels. L'Utilisateur n'acquiert aucun droit de propriété intellectuelle sur l'Application, le Site et le Contenu ni aucun autre droit que ceux conférés par les présentes.

Ce droit d'utilisation ne confère aucun droit de propriété à l'Utilisateur sur le Contenu. L'Utilisateur s'interdit donc de vendre, prêter, nantir, licencier, reproduire, commercialiser, adapter, modifier, transformer, décompiler tout élément de l'Application et/ou du Site et/ou du Contenu.

L'Utilisateur s'engage expressément à ce que l'utilisation de l'Application ne porte en aucun cas atteinte aux droits de canB, et notamment à ce que cette utilisation ne constitue pas un acte de contrefaçon, de concurrence déloyale ou parasitaire de l'Application.

Toutes les marques de produits et services contenus ou associés aux Services canB qui ne sont pas les marques de canB appartiennent à leurs propriétaires. Les références aux noms, marques, produits ou services des établissements bancaires tiers ne constituent pas une recommandation concernant les produits ou services de ces établissements.

16. Le rôle de Budget Insight

Lorsque l'Utilisateur agrège un compte de paiement externe, le service de récupération des Données auprès des Gestionnaires de Comptes est assuré par Budget Insight.

Budget Insight est un établissement de paiement agréé pour les services d'information sur les comptes et d'initiation de paiement par l'ACPR, sous le numéro 16948 du REGAFI.

Pour l'agrégation de Compte de paiement externe, canB n'offre que le service d'exploitation de données et propose à l'Utilisateur de souscrire directement le service de récupération de données auprès de Budget Insight. L'Utilisateur souscrit alors deux contrats : un contrat avec Budget Insight pour la récupération des données de compte dans lequel il autorise explicitement leur transmission auprès de canB, et un contrat avec canB pour l'exploitation des données.

Dans le cadre des activités de canB, et conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (dit RGPD) :

- les traitements opérés par Budget Insight sur les données sont les suivants : collecte, enregistrement et mise à disposition des données pour son partenaire canB.
- la finalité de ces traitements est la fourniture du service d'information sur les comptes,
- ces traitements reposent sur le contrat liant l'utilisateur final et Budget Insight matérialisé par l'acceptation des conditions générales d'utilisation des services de Budget insight,
- les données concernées par ces traitements sont les suivantes : informations d'ordre économique et financier (revenu, situation financière, données bancaires) non associé à une identité (Budget Insight possède uniquement l'identifiant client), données de connexion...
- le destinataire de ces données est le partenaire canB.

Dès demande d'interruption de l'agrégation de Compte de paiement externe par la personne concernée conformément à ses droits issus du RGPD, au travers d'une demande formulée par canB, une requête est formulée auprès de l'API pour que l'Utilisateur soit supprimé des bases de Budget Insight.



Dans le cas d'une résiliation du contrat liant Budget Insight à canB conformément aux termes du contrat, il sera procédé à la suspension de l'API au terme du préavis pendant une durée d'un mois avant destruction complète des API et des données collectées.

S'agissant de la sécurité, Budget Insight s'assure d'une parfaite conformité de ses dispositifs de protection des données personnelles avec l'état de l'art par des mesures organisationnelles et techniques (journalisation, chiffrement des données, protocole HTTPS...). L'hébergement des données personnelles est réalisé par le PSEE OVH dont les serveurs sont situés en France et pour lequel Budget Insight a un droit d'audit annuel.

Budget Insight dispose d'une politique de confidentialité rappelant l'ensemble de ces informations relatives à la protection des données personnelles des personnes concernées par ses traitements à l'adresse suivante : <https://www.budget-insight.com/data-policy>

17. Le rôle de Mangopay

La fourniture des Services canB nécessite l'utilisation de services de paiement de la société Mangopay. Les CGU de Mangopay sont accessibles sur le site internet www.canb.eu

18. Paiements des Dons

18.1. Cagnotte de dons

Lorsqu'un Utilisateur choisit de distribuer tout ou partie de sa Cagnotte de Dons, l'Utilisateur choisit la ou les Association(s) Partenaire(s) qui doivent recevoir le don ; il peut choisir de répartir la cagnotte équitablement entre les Associations sélectionnées, ou définir un montant propre à chaque Association.

Les virements sont tracés et auditable par des organismes indépendants.

En aucun cas la Cagnotte de dons ne pourra être reversée à l'Utilisateur.

Ce dernier accepte que tout montant crédité dans la Cagnotte de dons doit être reversé à des associations. En cas de fermeture du compte, le solde disponible sur la Cagnotte de dons devra être distribué aux Associations partenaires selon les modalités précisées à l'article 21 – Durée, Modification et Résiliation.

18.2. Don libre

Les Dons libres sont réglés directement par l'Utilisateur aux Associations Partenaires de son choix via une solution de paiement par carte bancaire.

19. Les Associations Partenaires

Les Associations Partenaires sont les associations ou fondations avec lesquelles canB a un accord de partenariat direct, leur permettant d'être affichées et proposées dans la liste des Associations Partenaires, et leur permettant de recevoir des dons grâce l'Application canB, soit via la distribution de la Cagnotte de dons de l'Utilisateur, soit en recevant un Don libre de l'Utilisateur.

canB signe des partenariats à durée limitée dans le temps avec les Associations Partenaires, chacune des parties pouvant résilier ce partenariat à son terme.

canB fera ses meilleurs efforts pour maintenir sur le long terme les partenariats avec les Associations Partenaires, pour proposer un choix diversifié à ses Utilisateurs. canB ne peut pas garantir la présence sur le long terme de chaque Association Partenaire au sein de l'Application, la liste pouvant évoluer à tout moment.

20. Les Commerçants partenaires

Les Commerçants Partenaires sont les commerçants online ou offline avec lesquels canB a un accord direct ou indirect, chez lesquels les achats réalisés par les Utilisateurs peuvent donner lieu à un Giveback versé sur la Cagnotte de dons de l'Utilisateur.

La liste des Commerçants Partenaires de canB est disponible à tout moment dans l'application mobile. Seule cette liste fait foi. Pour chacun d'entre eux, l'application mobile propose une fiche sur le Commerçant Partenaire sur laquelle ce dernier est présenté, ainsi que l'offre qu'il propose avec les conditions particulières de validité et d'utilisation. canB reste libre de faire évoluer à tout moment la liste des Commerçants Partenaires ainsi que les conditions des partenariats.

21. Durée, modification et résiliation des CGU

21.1. Durée

Les présentes CGU sont conclues pour une durée indéterminée à compter de leur acceptation par l'Utilisateur.

21.2. Modification des CGU

canB se réserve la possibilité de modifier les présentes CGU, en vue notamment de les adapter aux évolutions de son offre ou à l'évolution de la législation en vigueur.

canB communiquera tout projet de modification des CGU à l'Utilisateur sur support durable par e-mail (comportant un lien pour télécharger le projet en format PDF), en respectant le délai de préavis légal minimum, avant la date d'application proposée pour leur entrée en vigueur.

L'Utilisateur est réputé avoir accepté la modification s'il n'a pas notifié à canB, avant la date d'entrée en vigueur proposée de cette modification, qu'il ne l'acceptait pas.

Si l'Utilisateur refuse la modification, il peut résilier les CGU, sans frais, avant la date d'entrée en vigueur proposée des CGU modifiées selon les formes décrites à l'article 21.3.

Il en résulte que canB ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'un quelconque dommage résultant de la modification des CGU dès lors que l'Utilisateur s'abstient de résilier le Contrat et continue à utiliser les Services canB après la date d'entrée en vigueur de la modification.

21.3. Résiliation à l'initiative de l'Utilisateur

L'Utilisateur peut résilier de plein droit les CGU, à tout moment, à partir du menu au sein de son application.

La résiliation des CGU entraîne résiliation sans préavis des Services canB. L'Utilisateur ne supporte pas de frais pour la résiliation des CGU.

Pour résilier les CGU, la Cagnotte de dons doit être distribuée intégralement à des Associations partenaires. S'il reste un crédit dans la Cagnotte de dons de l'Utilisateur, celle-ci est distribuée aux Associations partenaires de façon équitable selon le nombre total d'Associations partenaires.

21.4. Résiliation à l'initiative de canB

canB peut résilier les CGU, notamment en cas de manquement par l'Utilisateur à une ou plusieurs obligations qui lui incombent au titre des CGU. canB se réserve le droit, dès la constatation du ou des manquements, sans préavis ni droit à dédommagement :

- soit de suspendre son Espace Personnel. Dans ce cas, l'accès aux Services canB ne pourra être rétabli qu'après que l'Utilisateur ait effectivement remédié au(x) manquement(s) en cause ;
- soit, si le ou les manquements sont graves et/ou répétés, de résilier les CGU. Il peut s'agir notamment des cas d'utilisations abusives des Services canB, ainsi que de tout motif relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement de terrorisme.

canB a également la possibilité de résilier les CGU dans le cas où l'Utilisateur ne s'est pas connecté à son espace personnel depuis plus de quatre mois.

En toute hypothèse, canB informe immédiatement l'Utilisateur de la résiliation des CGU par voie de courrier électronique ou par tout autre moyen. S'il reste un crédit dans la Cagnotte de dons de l'Utilisateur, celle-ci est distribuée aux Associations partenaires de façon équitable selon le nombre total d'Associations partenaires.

21.5. Conséquences de la résiliation

En cas de résiliation des CGU, canB procède à la suppression dans ses systèmes d'information des Données d'Accès, Données d'Identification, Données Personnelles et de toute autre Donnée afférente à l'Utilisateur et à son Espace Personnel, à l'exception des informations qui doivent éventuellement être conservées par canB au titre de ses obligations, notamment en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

22. Lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

A des fins de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, canB pourra être amenée à demander à l'Utilisateur des documents permettant de justifier la conformité de toute opération réalisée.

En application de la législation en vigueur, l'Utilisateur est informé que ces informations et documents sont conservés par canB pour une durée de cinq (5) ans à compter de la fin de la relation contractuelle.

23. Contact

Pour toute question, renseignement ou réclamation, les utilisateurs peuvent contacter canB par courrier postal à l'adresse du siège social de la société (cf. Préambule et définitions).

24. Cession

Les CGU ne peuvent pas faire l'objet d'une cession totale ou partielle par l'Utilisateur, que ce soit à titre onéreux ou gratuit. En cas de manquement à cette interdiction, les CGU seront immédiatement résiliées par canB et la responsabilité de l'Utilisateur pourra être engagée.



25. Droit applicable et juridiction

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français.

Pour le règlement de tout litige que les Parties n'auraient pu résoudre de façon amiable, il est fait exclusivement attribution de compétence aux juridictions de Paris.
